

Paris, le 12 février 2020

Destinataires :

- Mesdames et Messieurs les enseignants correspondants du Prix Jean Renoir des Lycéens,
- Mesdames et Messieurs les gestionnaires

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la session 2019-2020 du Prix Jean Renoir des Lycéens, la remise du prix aura lieu à Paris les 27 et 28 mai prochains, à la Fémis (Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son), 6 rue Francoeur – Paris 18^{ème}. <http://www.femis.fr/-français->

En tant que professeur référent, vous y êtes invité ainsi que deux de vos élèves élus par la classe.

➤ Hébergement

L'hébergement en chambre twin voire triple est pris en charge par les Ceméa pour la nuit du mercredi 27 au jeudi 28 mai et sera assuré à la Résidence hôtelière Paris St Ouen <https://www.hotel-paris-saint-ouen.com/fr>

65 rue du docteur Bauer - 93400 SAINT-OUEN.

➤ Restauration

Seul le déjeuner du jeudi 28 mai est pris en charge par les Ceméa. Il sera pris dans un établissement scolaire proche de la Fémis.

➤ Transport

Les frais de transport jusqu'à Paris doivent être avancés par votre établissement. Aussi, afin de bénéficier de billets à moindre coût, je vous conseille de prendre dès à présent vos réservations auprès de la SNCF.

Votre gestionnaire d'établissement pourra vous accompagner, tant au niveau de la réservation que du règlement de ce voyage.

Prévoir une arrivée sur Paris le mercredi 27 mai à partir de 11h (ce qui vous permettra -nous l'espérons- de déposer vos valises à la bagagerie du lieu de résidence de Paris St Ouen ; nous sommes à ce jour en attente de confirmation de cette possibilité) et un départ le jeudi 28 mai à 17h.

Attention, ne seront remboursés que les trajets résidence administrative/Paris/ résidence administrative, c'est-à-dire hors déplacements Paris intra-muros.

Ces frais de transport seront ensuite remboursés par les Ceméa à chaque établissement, après service fait, sur présentation d'une facture comprenant les éléments suivants :

- objet et date du voyage
- noms des personnes transportées
- montant total à rembourser.
- coordonnées bancaires de l'établissement.

Une copie des billets SNCF devront être joints à la facture.

La facture devra être adressée à :

CEMÉA
Direction de la Communication
Prix Jean Renoir des Lycéens
24 rue Marc Seguin
75883 PARIS CEDEX 18

Il revient à chaque professeur de bien veiller à récupérer ces billets au retour de Paris et de les remettre au service intendance.

Pour finir, je vous demande de bien vouloir d'une part m'informer au plus tôt, à l'adresse marie.laure.de.carvalho@cemea.asso.fr du total des frais engagés afin que je puisse tenir une comptabilité au plus près de la réalité et prévenir de votre présence à cette cérémonie.

Je me tiens, bien évidemment, à la disposition de chacun pour répondre à vos interrogations et vous remercie, par avance, du respect de ces diverses consignes.

Recevez, Mesdames, Messieurs les professeurs et Mesdames, Messieurs les gestionnaires, mes salutations les plus cordiales.

Christian Gautellier
Directeur national des Ceméa
en charge du Prix Jean Renoir des Lycéens
01 53 26 24 14/48